

**DECISION SUR LE PROJET DE PROTOCOLE
A LA CONVENTION DE L'OUA
SUR LA PREVENTION ET LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Doc. EX.CL/111 (V)**

La Conférence,

1. **ADOpte** le Protocole à la Convention de l'OUA sur la prévention et la lutte contre le terrorisme comme Protocole additionnel à la Convention ;
2. **DEMANDE** à la Commission de prendre toutes les mesures nécessaires pour accélérer l'entrée en vigueur du Protocole afin d'assurer la mise en oeuvre effective de la Convention et du Plan d'action d'Alger sur la Prévention et la lutte contre le Terrorisme en Afrique.